SECTEUR FÉDÉRAL **CHEMINOTS**

PAYS DE LA LOIRE

22 MARS 2018, MANIFESTATION NATIONALE DES CHEMINOT-E-S À PARIS

Les gouvernements libéraux se succèdent et se ressemblent. Ils conduisent invariablement la même stratégie de casse du Service Public ferroviaire.

La CGT l'affirmait déjà à l'époque. En scindant la SNCF en trois entreprises distinctes, la réforme d'août 2014 ne réglerait évidemment pas ses problèmes structurels. En revanche, elle a permis de dégrader encore un peu plus la production pour justifier la volonté du gouvernement et de la direction de la privatiser et abandonner sa mission d'aménagement du territoire.

Quant à l'utilisation de la vieille ficelle des avantages sociaux des cheminot-e-s responsables de tous les maux du système, il démontre bien le caractère rétrograde du Président Macron et de ses alliés, qui ont également besoin de lampistes à jeter en pâture à la vindicte médiatique.

Cette attaque massive contre le Service Public ferroviaire, notre outil de travail et notre corporation, nous conduit légitimement à entrer en lutte.

Le moment est venu de démontrer notre détermination et notre combativité pour préserver le bien commun qu'est le chemin de fer Français !

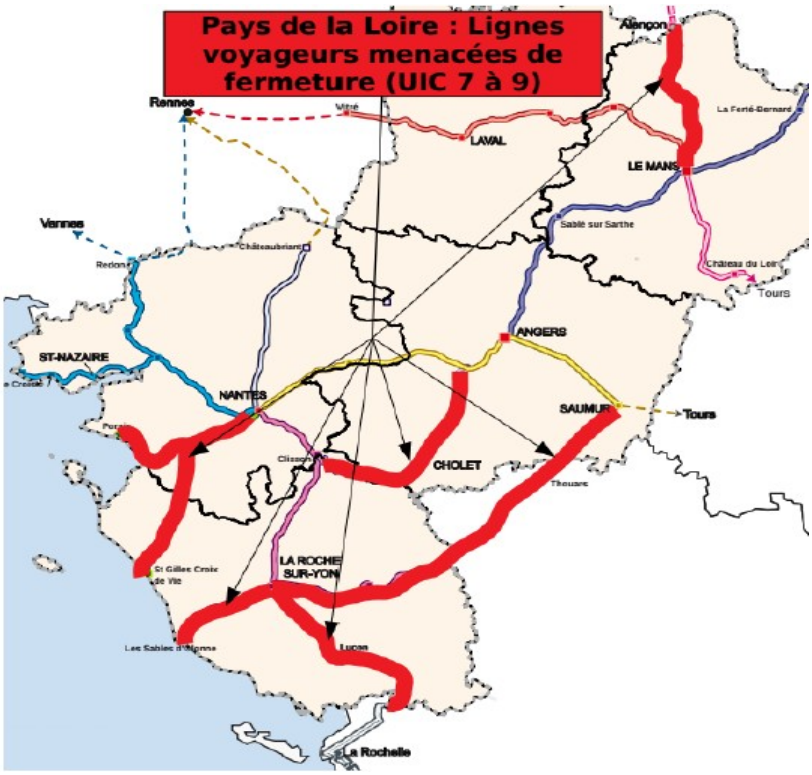

Le FRET première victime de la concurrence !

Plus touché que sur l'ensemble du territoire national, le fret ferroviaire SNCF a pratiquement disparu de notre région depuis l'ouverture à la concurrence en 2006.

Pourtant les besoins sont énormes : Grand Port maritime de Nantes/St-Nazaire, carrières de Thouars et de Voutré, grands bassins industriels et logistiques…

Dogmatique, le rapport Spinetta propose pourtant d'en finir avec la branche FRET publique en la filialisant ! Loin des discours de façade sur le climat, le tout routier semble promis à un bel avenir.

Ouverture à la concurrence en Pays de la Loire, une volonté régionale !

Le Conseil Régional a déjà affiché une volonté d'ouverture à la concurrence de 13 % du trafic TER dès 2021 ! La majorité n'a pas la même étiquette que Macron, mais elle a la même politique : casser les services publics !

Le rapport Spinetta, validé par la Ministre, est très clair : pour les cheminot-e-s ce sera transfert du personnel, ou mutation d'office, ou licenciement !

La CGT propose de lutter pour une SNCF unique, publique et intégrée !

Le statut c'est quoi ?

Ce sont nos **droits syndicaux** et l'organisation du **dialogue social**.

C'est notre **rémunération**, l'organisation des **notations**, la reconnaissance de nos **compétences**.

Ce sont les conditions d'**embauches** et de cessations de fonctions.

Ce sont les procédures **disciplinaires** et les règles de **mutations.**

Enfin, c'est notre **protection sociale**.

Il répond avant tout aux exigences du service public ferroviaire et n'est en rien responsable du niveau de la dette du système ferroviaire.

En revanche, les capitalistes ne supportent pas que des salariés aient des droits contre l'arbitraire patronal.

Ils veulent rémunérer, licencier, sanctionner comme bon leur semble.

Nous voulons l'équité, la santé, la sécurité pour toutes et tous !

Rapport Spinetta~Réforme SNCF

Secteur Fédéral CGT Cheminots Pays-de-la-Loire
27, boulevard de Stalingrad
44041 Nantes Cedex
Courriel: secteur@cgt-cheminots-paysdelaloire.fr
Tel: 02 40 29 32 85 (SNCF: 37 19 42)
Fax: 02 40 29 14 16 (SNCF: 37 25 19)

Nantes le 28 février 2018

Rapport Spinetta~Réforme SNCF

MANIFESTATION NATIONALE À PARIS LE 22 MARS : COMMENT FAIRE ?

1. **S'inscrire** auprès d'un militant CGT ou par mail : cgt.cheminots.region.nantes@wanadoo.fr

2. **Le 22 mars je prends le train au point de rendez-vous le plus proche :**
Gare de Nantes à 7h45 ou 8h45 — Gare du Mans à 9h15 — Gare d'Angers à 9h30.
Gare de la Roche-sur-Yon à 7H45 — Gare de St Nazaire à 7h55 — Gare de Saumur à 8h30.

3. **Retour :** Métro 6 et rendez vous à 16h30 à Paris Montparnasse.

LES MODALITÉS POUR SE DÉGAGER DU SERVICE ?

Tous les moyens de dégagement sont bons (C, RP, TQ...). De plus, pour permettre à toutes de participer à cette grande manifestation nationale, des DCI ont été déposées pour couvrir l'ensemble des Établissements de la Région quelque soit le périmètre administratif. Il y aura donc des **préavis qui couvriront les cheminot-e-s du 21 mars à 19h00 au 23 mars, 8h00**

MÉDIAS : LES CHIENS DE GARDES SONT DE SORTIE !

C'est une habitude, dès qu'un sujet économique et social occupe la Une des médias, une meute de toutous nourris par les grands patrons est invitée en nombre sur les plateaux TV. Les cheminot-e-s sont déjà rompu-e-s à ce traitement et subissent régulièrement leurs mensonges et malveillances.
Un décryptage s'impose :

« A cause du refus de la CGT de revoir les amplitudes de travail des conducteurs du FRET SNCF, l'activité s'est effondrée ! »

Marc, aurais-tu oublié les propositions de la CGT sur l'évolution des métiers de la conduite ? Et surtout, comment expliques-tu que toutes les entreprises privées et les filliales SNCF ne s'en sont pas mieux tirées avec d'autres réglementations du travail ?

François, depuis les années 70 jusqu'au début des années 90 le ferroviaire était en constant déclin. En 1995, le plan Juppé annonçait le coup de grâce aux lignes régionales. Les grandes grèves de 1995 ont permis de relancer la logique ferroviaire. Pour preuve, la régionalisation des TER a apporté une hausse de fréquentation de +130 % entre 1997 et 2016 en Pays de la Loire!
Alors, qui défend le Service Public ? Toi ou nous ?

« Les cheminots ne défendent pas le Service Public, ils défendent leur statut corporatiste ! »

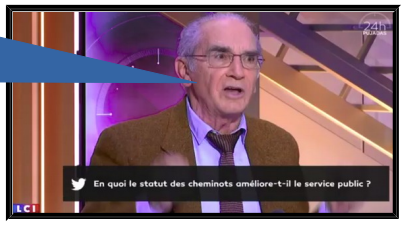

François de Closets, Un avis sur tout et surtout un avis

« Aujourd'hui il y a une France coupée en deux, ceux qui disposent d'un statut et ceux qui sont dans le privé ! Et ça les Français n'en veulent plus ! »

Yves, toi qui est du Figaro, tu connais bien les plus grosses fortunes de notre pays puisque tu travailles pour l'une d'elle. Étonnamment, tu oublies la véritable nature de la fracture sociale en France !
Puisque tu affirmes qu'un cheminot est mieux rémunéré et protégé, au détriment des salariés du privé. Rappelle-nous qui à cassé le Code du Travail et affaibli les conventions collectives de branches ? Tu es bien pour l'égalité de tous les salariés, mais par le bas ! Taillables et corvéables à merci !

Yves Thréard directeur de rédaction du Figaro

Un travail avec les usagers a été engagé depuis plus d'un an par la CGT. Il fait émerger de nombreux points de convergences entre les revendications portées par les cheminot-e-s et celles des voyageurs sur le contour et le contenu du Service public, en lien avec les besoins de déplacement de la population.

Quoi qu'en disent les médias, la population n'est pas hostile à notre combat !

La MANIFESTATION NATIONALE à PARIS du 22 MARS, sera l'occasion d'affirmer notre attachement au Service Public Ferroviaire.

Nous sommes toutes et tous concernés !

Secteur Fédéral CGT Cheminots Pays-de-la-Loire
27, boulevard de Stalingrad
44041 Nantes Cedex
Courriel: secteur@cgt-cheminots-paysdelaloire.fr
Tel: 02 40 29 32 85 (SNCF: 37 19 42)
Fax: 02 40 29 14 16 (SNCF: 37 25 19)

Nantes le 28 février 2018